

SAINTENY



Contexte

Le bassin aquifère de Sainteny-Marchésieux qui s'étend sur 90 km² constitue la plus grande réserve d'eau potable de la Manche. Six forages alimentent en eau potable 80 000 habitants, à hauteur d'environ 4 millions de m³/an. Deux de ces captages, victimes d'une pollution ancienne à l'atrazine ont été classés prioritaires dès 2010. Constituée principalement de pâturages destinés à l'élevage bovin, l'aire d'alimentation de ces captages s'étend sur environ 2 000 ha parsemés de quelques champs de maïs et de céréales. Aujourd'hui, la quasi-totalité des exploitants agricoles participent activement à la protection de la ressource en eau.

80 000
habitants

sont alimentés
par 6 captages
stratégiques avec
4 millions de m³/an.

23 km²

de surface d'aire
d'alimentation des
captages, constituée
à 60 % de prairies.

35
exploitants

Problématique
pesticides

Nappe d'eau
souterraine
à forte inertie

Parole d'acteur



Claude Maisonneuve,
président du syndicat mixte
de production d'eau du
centre Manche (Sympec) et
vice-président du syndicat
départemental d'eau de la
Manche (SDeau50)

« Dès 1991, nous avons commencé à protéger nos captages d'eau potable, en fournissant un conseil agronomique aux exploitants situés à proximité. C'était une opération gagnant-gagnant où les agriculteurs trouvaient un véritable intérêt économique à réduire les intrants, qu'il s'agisse de fertilisants ou de produits phytosanitaires. A partir de 2008, nous avons été alertés sur une pollution de deux forages à l'atrazine et à ses métabolites : il s'agit d'une pollution ancienne, ce produit est interdit depuis 2003 mais notre réserve d'eau souterraine a un âge moyen de trente ans. **Nous sommes affectés aujourd'hui par des pratiques abandonnées depuis longtemps.**

Du fait de l'inertie de la nappe, l'influence de nos actions sur l'eau reste peu visible. Mais nous savons que nous allons dans le bon sens et que ce que nous faisons désormais, sur un périmètre élargi, bénéficiera aux générations futures. Sur les 35 exploitants agricoles présents sur le bassin d'alimentation de captages, 34 bénéficient de suivi agronomique. Des mesures à la parcelle leur permettent d'**adapter la fertilisation azotée aux besoins des cultures et de diminuer les doses de produits phytosanitaires. Des techniques alternatives sont également proposées. Nous travaillons aussi sur les variétés culturales, les cycles de rotations et la valorisation des inter-cultures.**

En outre, sur la période 2010-2015, le SYMPEC a mis en place des mesures agro-environnementales territorialisées sur environ la moitié des surfaces de l'aire d'alimentation. Ce dispositif qui a bien fonctionné peine toutefois à être reconduit faute de financement efficace.

Nous avons même, en 2010, aidé un exploitant à passer en bio en lui rachetant ses terres, 60 ha situés en zone sensible, au centre des forages, que nous lui avons louées avec **un bail rural à caractère environnemental prévoyant une exploitation en agriculture biologique et un prix de fermage abaissé au niveau de la taxe foncière.** Nous avons renouvelé cette opération sur une trentaine d'hectares en 2017 pour assurer leur maintien en agriculture biologique.



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

À retenir

200 ha en **agriculture biologique ou en conversion**. Environ la moitié a été acquise par le Sympec et fait l'objet d'un bail rural à caractère environnemental.

34 exploitants agricoles sur les 35 présents sur l'aire d'alimentation des captages bénéficient de mesures de suivi agronomiques qui ont un impact favorable sur la qualité de l'eau.

Ces **acquisitions assorties de baux environnementaux** sont tout à fait exceptionnelles : notre syndicat n'a pas vocation à acheter des terrains pour les **convertir en bio**. Sur les 18 mesures que comporte notre plan d'actions, une seule est centrée sur l'agriculture biologique. La majeure partie de **nos actions consiste à accompagner les agriculteurs. Nous ne voulons pas leur imposer des pratiques mais les faire évoluer en les informant précisément sur l'état des sols et la qualité de l'eau**. Nous travaillons conjointement avec eux. Ainsi nous choisissons ensemble les enjeux techniques sur lesquels progresser et organisons des **démonstrations autour de sujets tels que le binage mécanique du maïs, les choix variétaux, les alternatives au labour, le semis sous couvert végétal...** Dans leur très grande majorité, les agriculteurs présents sur le captage ont tous compris que la protection de la ressource en eau leur donne l'occasion de faire évoluer leurs pratiques, et que les bénéfices pour l'environnement et les générations futures peuvent se concilier avec leur intérêt économique. »



Sainteny vache et prairie

En pratique sur le terrain

Samuel Hodey, éleveur de vaches laitières en agriculture biologique, à Sainteny



Il faut savoir transformer les contraintes en atout. Le fait d'avoir deux captages d'eau potable sur mon exploitation a accéléré ma conversion vers l'agriculture biologique et m'a permis d'être accompagné dans mon changement de pratiques. En tant qu'éleveur laitier, ça faisait quelques années que je voulais changer complètement de système. C'était pratiquement vital pour retrouver un débouché.

Aujourd'hui, je suis passé à l'herbe. Je cultive **17 ha de luzerne et de trèfle, un peu de maïs et céréales non traités**. J'ai entamé ma conversion en mai 2016 et j'ai été labellisé bio en mars 2018. J'y ai gagné **l'autonomie alimentaire pour mon bétail et la satisfaction de faire de la qualité. Je suis fier de nourrir sainement mes vaches, et fier aussi du lait que je produis**. J'ai en plus la satisfaction de ne pas dégrader l'environnement et de contribuer à protéger l'eau.

Dans notre région, l'herbe pousse sans problème : il serait idiot de ne pas profiter de ce que donne la nature !

J'ai bénéficié du soutien technique du Sympec, qui outre ses conseils, m'a aidé à réaliser des chemins pour que mes bêtes puissent aller pâturer même en hiver. »